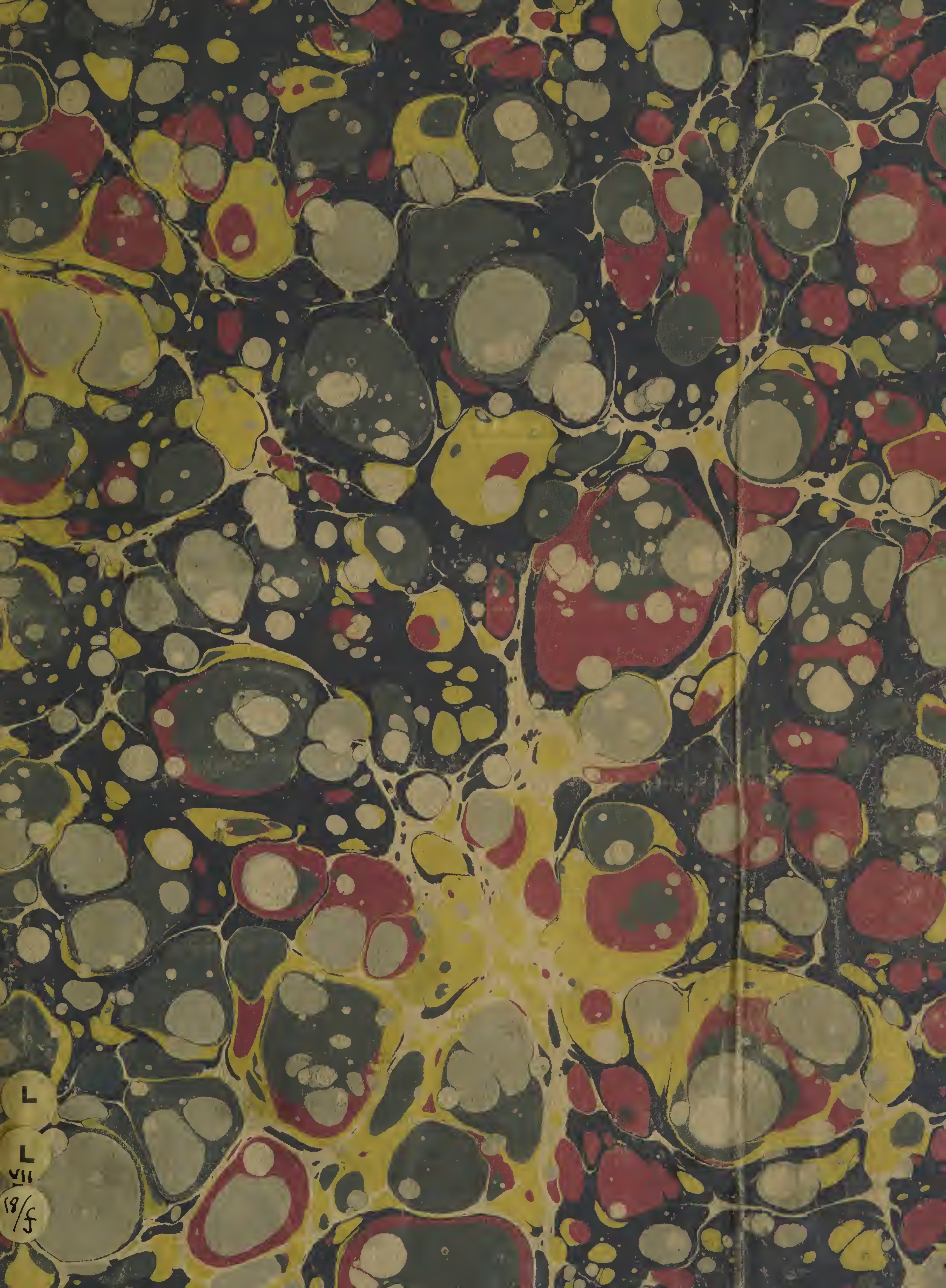
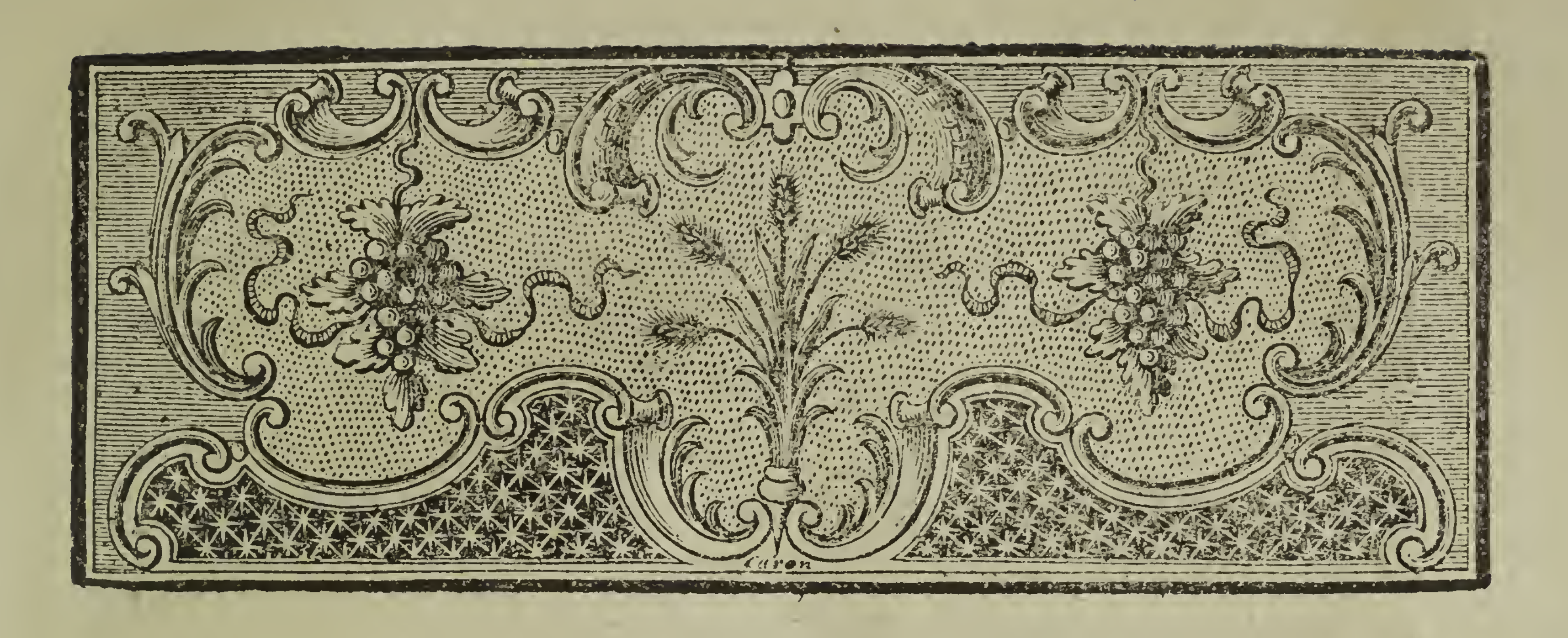


By Fournier-Michel



LETTRE
A MONSIEUR MESMER,

Et autres Pieces concernant la Maladie de la Dlle. Berlancourt de Beauvais.



Beauvais le 4 Août 1781.

MONSIEUR,

Vos ſoins paternels, en rendant la ſanté à ma niece, ont excité toute ma reconnoiſſance; mais je tenterois en vain d'exprimer la vivacité de mes ſentimens. Je ſens, Monsieur, & je ſens très-vivement ce que vous avez fait pour elle : c'eſt tout ce que je puis dire.

Ma niece m'a toujours été extrêmement chere. Orpheline dès l'âge de neuf ans, & confiée par les loix à mes ſoins, j'ai vu développer ſous mes yeux les douces qualités de ſon

cœur. Ma tendresse s'en est accrue chaque jour; & je l'aime comme ma propre fille.

Quelle ne fût pas la violence de mon chagrin, lorsque l'existence d'une personne aussi chere devint tout-à-coup une source d'amertumes pour moi! A l'âge de seize ans ma niece tomba dans un état de maladie déplorable, sujette à de longs & fréquens accès de douleurs inexprimables dans la tête, avec délire, terreur, mouvemens convulsifs dans les membres, & tremblement universel du corps; successivement frappée de paralysie sur la langue, les yeux, les bras & la jambe gauche; elle étoit constamment muette & impotente, souvent aveugle ou borgne, quelquefois sourde.

Pendant cinq ans de tourmens excessifs, ou d'afflictions variées, ma niece n'avoit tourné les yeux vers le ciel que pour lui demander la mort; & cependant au moment que j'écris, j'ai, graces à vous, Monsieur, le bonheur de converser familiérement avec elle: elle peut lire dans mes yeux toute la satisfaction que me donne le rétablissement de sa santé: elle répond aux expressions de mon amitié pour elle par les expressions de son amitié pour moi: les personnes qui venoient autrefois la visiter par pitié, elle va les trouver pour leur témoigner sa gratitude; en un mot, ma niece jouit de toutes ses facultés: elle voit, parle, marche, agit librement, & désire vivre autant qu'elle a désiré mourir.

Ce changement miraculeux vous est dû, Monsieur, n'est dû qu'à vous, & dit tout par lui-même. Des témoignages de reconnoissance & d'admiration ne pourroient ajouter à l'exposition du fait. C'est donc à publier le fait que je dois m'attacher uniquement. Veuillez bien vous rappeller qu'il y a déja quelques mois je vous exprimai le désir de le faire con-

noître par la voie de l'impreſſion. Vous me témoignâtes votre répugnance pour ce genre d'éclat: je me tûs : mais inſtruit aujourd'hui par les papiers publics que pluſieurs de vos malades ont paſſé pardeſſus vos délicateſſes, je deviens libre, & vais ſuivre l'exemple que j'aurois ſouhaité leur donner.

La marche que je ſuivrai dans cet objet ſera très-ſimple.

1°. Je ferai imprimer cette Lettre. Elle ſervira d'Avant-propos à ce que je dois ajouter.

2°. Je donnerai la narration ſuccincte des accidens arrivés ſucceſſivement à ma niece pendant l'eſpace de cinq ans : c'eſt-à-dire, depuis le 15 Juin 1775. juſqu'au même mois de 1780, tems auquel vous avez bien voulu lui donner vos ſoins. Journal particulier, qui doit paroître inceſſamment.

3°. Je ferai l'expoſition des divers effets qu'elle a éprouvés par vos traitemens, & des avantages qu'elle en a retirés.

4°. Je conſtaterai les malheurs de ma niece par un Mémoire à conſulter dreſſé par un homme de l'art à Beauvais, après la premiere époque de la maladie. Il en a été dreſſé pluſieurs autres depuis ce tems-là; mais ce ſeroit abuſer de la patience des Lecteurs que de les leur préſenter. *Ibid.*

5°. Je pourrois également conſtater les difficultés que la maladie préſentoit à l'art en produiſant la conſultation que j'ai en main de pluſieurs célebres Medecins, tels que MM. Haller, Lieutaud, Laſſonne, Tronchin, Bouvard & Lorry; mais l'intérêt des Lecteurs me porte à les ſupprimer. Ce long détail ſeroit trop fatigant pour eux.

6°. Un certificat de mes compatriotes, qui ont vu précédemment ma niece en état de maladie, & qui la voient dans ſon état actuel, prouvera la vérité de ce que j'aurai dit du changement opéré par vos ſoins. Ce certificat ſera très-ſimple, pour qu'il puiſſe être indiſtinctement ſigné par des perſonnes de tous états.

Puiſſe ma voix faire quelque impreſſion ſur mes concitoyens, leur inſpirer le vrai déſir de rendre à vos talens la juſtice qui leur eſt due, les engager à réfléchir ſérieuſement ſur l'importance de la découverte que vous annoncez, & ne vous laiſſer aucun doute ſur les ſentimens d'eſtime, de reconnoiſſance & d'attachement avec leſquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur,
FOURNIER-MICHEL,
Tréſorier de France.



RAPPORT de la Maladie.

MARIE-ANNE-JEANNE BERLANCOURT eſt née à Beauvais le 15 Juin 1757. Son enfance a été délicate & non pas maladive. Cependant elle a connu les maux de tête dès le bas-âge. A neuf ans elle perdit ſes pere & mere: elle a paſſé les deux années ſuivantes auprès de ſa grand'mere maternelle. Dès onze à quatorze ans ſon éducation a été confiée aux Dames Religieuſes du Tiers-Ordre de Saint François à Beauvais; après quoi elle a vécu chez ſon oncle & tuteur ſous les yeux de ſa tante.

Vers l'âge de douze ans, on s'apperçut que la D[lle]. Berlancourt ſe mouchoit exceſſivement. Il ſe forma des engorgemens autour des oreilles: les paupieres ſe borderent de rouge: il s'y manifeſtoit des boutons très-incommodes qui,

de leur naiſſance à leur maturité, ſuivoient le cours des maux de tête, & annonçoient leur commencement & leur fin : les ſignes de nubilité qui parurent à treize ans, & ſe ſoutinrent les années ſuivantes avec trop d'abondance, ne changerent rien à l'état des yeux, des oreilles, & de l'humeur muqueuſe.

Le 15 Juin 1775. la D[lle]. Berlancourt aſſiſtant à Vêpres, fut inopinément attaquée de douleurs aiguës dans la partie antérieure du cerveau. Elle tomba par terre en état de convulſion accompagné de grandes douleurs dans tous les membres & jettant des cris perçans. On l'emporta chez elle : les douleurs & les mouvemens convulſifs durerent ſept heures. La ſaignée du pied parut déterminer la paralyſie ſur la langue.

La parole revenoit fréquemment dans les premiers tems ; mais elle ne revint plus après le 28 Juillet (1775.) Le Mémoire à conſulter dira la marche de la maladie & de ſon traitement juſqu'au 23 du même mois, le déſordre des évacuations périodiques, la ceſſation de l'humeur muqueuſe, la diſparution des engorgemens, inflammation, & boutons aux oreilles & aux yeux.

Deux ans après la malade eut la petite vérole. La maladie & la convaleſcence parurent avoir un cours heureux ; mais le lendemain de la premiere ſortie, les douleurs de tête reparurent. Elles furent terribles, quoique non accompagnées de mouvemens convulſifs, & durerent douze jours ſans relâche. Depuis cette époque, elles n'ont ceſſé de tourmenter la malade tous les huit ou quinze jours. Les accès ont toujours été précédés ou ſuivis de frayeur ou délire & de quelques heures de ſurdité : la durée dans leur violence étoit de ſept ou huit heures.

La paralyſie gagna bientôt la jambe gauche. Dans le principe elle ſe manifeſtoit par accès, mais dans la ſuite toute action ceſſa.

Succeſſivement elle affecta les deux bras, tantôt l'un, tantôt l'autre; mais paroiſſant ſe fixer plus habituellement ſur le bras gauche. Elle l'a réduit pluſieurs fois à ne pouvoir ſe remuer ſans le ſecours de la main droite: cet état fâcheux étoit même devenu preſque habituel.

Ce qui ſe paſſoit pour les bras avoit également lieu pour les yeux. La lumiere les affectoit douloureuſement. Ils perdoient alternativement la faculté de voir; mais l'œil gauche paroiſſoit plus ſuſceptible de cet accident que le droit. Pendant tout le mois de Décembre 1779, il étoit frappé de cécité abſolue. La malade ſe rendit à Paris en Janvier 1780. Elle y fit des remedes réputés analogues à ce genre de maladie pendant deux mois; après quoi elle ſe détermina à n'en plus faire. La faculté de voir étoit revenue, mais n'étoit point nette; & la douleur occaſionnée par la lumiere ſubſiſtoit. La malade étoit forcée à rompre les rayons du jour en portant un voile.

Tel étoit l'état de la Dlle. Berlancourt au mois de Juin 1780. Tourmentée de douleurs affreuſes dans la tête, qui paroiſſoient être la ſource de ſes autres maux, elle perdoit ſes membres les uns après les autres. La marche conſtante de la maladie indiquoit aſſez qu'elle devoit s'attendre à les perdre tous de la même maniere. Nuls ſecours connus n'avoient été négligés; mais leur inutilité prouvée doit faire ranger leur adminiſtration au rang des ſouffrances qui n'ont ceſſé d'accabler pendant cinq ans la Dlle. Berlancourt.

Traitements de M. Mesmer.

La D^{lle}. Berlancourt s'étoit retirée dans le Couvent de la Trinité à Paris, y ſupportant de ſon mieux la plus triſte & la plus douloureuſe des ſituations, lorſque M. Didier fils, ſon Chirurgien ordinaire, & devenu ſon ami, l'entretint de pluſieurs effets opérés en ſa préſence par M. Meſmer. Il fut réſolu qu'on auroit recours à ce Médecin; & M. d'Eſlon fut employé à cet effet.

Dès la premiere viſite, M. Meſmer décida que tous les maux connus de la D^{lle}. Berlancourt étoient accidentels, & dûs à des obſtructions dont le ſiege principal étoit dans la rate : il prouvoit ſon aſſertion, en dirigeant ſur ce viſcere l'agent quelconque qu'il fait agir. Cette action faiſoit reſſentir à la D^{lle}. Berlancourt tous ſes maux juſqu'à perdre le ſentiment.

Quelque concluante que parût être cette preuve dans les principes de M. Meſmer, elle ne pouvoit paroître déterminante pour les perſonnes qui s'intéreſſoient au ſort de la D^{lle} Berlancourt. En effet de tous les Médecins qu'elle avoit conſultés, tant en Province que dans trois voyages qu'elle avoit faits à Paris dans cet objet, aucun n'avoit reconnu des obſtructions. La maigreur, je dirai preſque la *diaphanéité* de la malade, ne permettoit pas de penſer que tous les gens de l'art ſe fuſſent trompés dans leurs nombreux examens.

M. Meſmer répondit à ces objections que le fait parleroit pour lui; mais qu'en attendant il aſſuroit que la guériſon de la maladie ne commenceroit réellement, que lorſque le travail de la nature agiroit ſur les obſtructions.

Il étoit inutile de raiſonner ſur ce que l'on ne comprenoit pas. La Dlle. Berlancourt ſe logea dans une maiſon voiſine de celle de M. Meſmer. Ce Médecin venoit la voir deux & trois fois par jour, ménageant ſans doute ſa délicateſſe avec ſoin ; car la Dlle. Berlancourt n'éprouva d'effet remarquable que celui dont on va parler à cauſe de la ſingularité.

Elle avoit été aſſujettie pendant quelque tems à un régime où il entroit du muſc. Il eſt de préſomption que l'agent employé par M. Meſmer opéra par la tranſpiration, puiſqu'il émana pendant trois ſemaines par tous les pores de la Dlle. Berlancourt une forte odeur de muſc qui ſe répandoit au loin, & qu'elle communiquoit à tout ce qu'elle touchoit.

Lorſque M. Meſmer eut préparé la malade pendant quelques jours dans ſon logement particulier, il jugea à propos de la rapprocher de ſes autres malades. Les portes & fenêtres de la ſalle où ils étoient raſſemblés étoient ouvertes : néanmoins la Dlle. Berlancourt chancela dès les premiers pas, & tous ſes accidens ſe renouvellerent. M. Meſmer la fit tranſporter dans une chambre voiſine.

Cependant elle ſe familiariſa avec ſes traitements, & s'apperçut bientôt que dans les intervalles, elle jouiſſoit d'une tranquillité inconnue depuis long-tems. Ses accès, quoiqu'auſſi vifs que par le paſſé, devinrent moins fréquens. D'ailleurs, la préſence de M. Meſmer étoit faite pour la raſſurer. On en pourra juger par le trait ſuivant. Une forte criſe ayant rendu la Dlle. Berlancourt entiérement aveugle, M. Meſmer l'aſſura qu'elle devoit ſe tranquilliſer, puiſqu'une autre criſe lui rendroit néceſſairement la vue; & en effet cela ſe paſſa ainſi.

Les deux premiers mois ſe paſſerent dans ces alternatives

de bien & de mal. Un ſoir, la malade eut une criſe violente : on l'emporta dans une chambre voiſine. M. d'Eſlon qui ſe trouvoit auprès d'elle, la ſuivit; & en la ſoutenant, il s'apperçut que les hypocondres étoient dans un état de ſpaſme exceſſif. Il en ſortoit deux tumeurs conſidérables. Il crut devoir appeller M. Meſmer qui, fort occupé par d'autres perſonnes en criſe, n'eut que le tems de s'approcher & de répondre ces mots dignes, ce ſemble, d'être remarqués : *Voilà la guériſon qui commence : le travail de la nature agit ſur les obſtructions.*

Il annonçoit vrai. C'eſt de ce moment que la guériſon de la D^lle^. Berlancourt a pris des apparences de réalité. Les deux tumeurs dont on vient de parler, perdirent bientôt de leur groſſeur locale; mais apparemment elles gagnerent en étendue; car la malade gonfla ſucceſſivement de toutes les parties du buſte, y compris les épaules. On ne peut mieux comparer ſon état qu'à celui d'une perſonne enceinte de trois ou quatre mois, quoique la comparaiſon ne ſoit pas fort honnête. Une ſingularité remarquable eſt que ſa taille inclina conſidérablement du côté droit. Il y a peu de tems qu'elle s'eſt redreſſée.

Les douleurs de tête étoient plus rares & ſupportables, la langue ſe délioit, les yeux s'éclairciſſoient & ſe raffermiſſoient, la jambe reprenoit de la force & du mouvement, les bras étoient dans leur état naturel, lorſque la D^lle^. Berlancourt deſcendant de ſon appartement, ſe laiſſa, quoique en compagnie, cheoir ſi malheureuſement ſur l'eſcalier, qu'elle ſe fit une large bleſſure à la tête, & que toute la machine en fut vivement ébranlée. Dans la chaleur de l'action, elle eut la force de ſe rendre auprès de M. Meſmer, & de lui raconter en riant

ſon aventure; M. Meſmer ne l'entendit pas ſans frémir, panſa la plaie lui-même, renvoya la malade chez elle avec précaution, la fit ſaigner, écrivit à ſes parents de ſe rendre à Paris en cas d'événem ent, dont il ne jugeoit pas prudent de répondre. Ces pronoſtics fâcheux étoient très-fondés : la malade perdit tous les avantages acquis : la tête, la langue, les yeux & la jambe éprouverent de nouveau les accidens qui ont été décrits. Enfin après trois ſemaines d'inquiétudes, on fut en état de recommencer ſur nouveaux frais.

Le rétabliſſement fut moins orageux qu'on n'avoit eu lieu de le craindre : les criſes furent ſupportables. Au renouvellement de la belle ſaiſon, la Dlle. Berlancourt ſe trouvant fortifiée ſuffiſamment, crût devoir choiſir une demeure plus convenable qu'un hôtel garni pour une Demoiſelle éloignée de ſes parents. Elle entra aux Dames du Calvaire, non loin de la demeure de M. Meſmer. Monſeigneur l'Archevêque de Paris voulut bien accorder les facilités néceſſaires pour qu'elle pût ſuivre ſon traitement avec régularité.

Les Dames Religieuſes avoient peine à croire que ce fût la même malade dont on leur avoit peint le triſte état. Elles eurent bientôt l'occaſion de changer de penſée. La Dlle. Berlancourt fit une nouvelle chûte. Inutilement elle voulut la cacher : ſes douleurs la trahirent. Il fallut la tranſporter une ſeconde fois auprès de M. Meſmer. Elle y ſéjourna un mois ſans autre accident néanmoins de paralyſie que beaucoup d'embarras dans la langue : ce qui paroît prouver aſſez invinciblement que le premier principe de la maladie avoit perdu de ſa force.

Depuis ce tems-là, la cure de la Dlle. Berlancourt a ſuivi un cours analogue aux principes de M. Meſmer. Ses ob-

ſtructions gonflent juſqu'à un certain point, & puis elles diminuent par évacuation ou tranſpiration. Ces phénomenes ſe ſont renouvellés & ſuccédés pluſieurs fois; & c'eſt, dit M. Meſmer, ainſi qu'il l'a prétendu d'avance, par ces travaux répétés que la nature peut uniquement opérer la cure radicale de la Dlle. Berlancourt.

Il eſt à obſerver que les écoulemens par le nez, qui obligeoient cette Demoiſelle à ſe moucher avec excès dans le commencement de ſa maladie, n'ont pas reparu, non plus que les engorgemens autour des paupieres & des oreilles; mais il s'eſt opéré une révolution heureuſe dans les évacuations périodiques. Elles n'ont paru qu'à termes réglés & en quantité déſirable.

La malade n'a été ſoumiſe à d'autre régime qu'à celui de ne point commettre d'excès de manger ou de fatigue.

Elle a pris des bains dont l'eau étoit puiſée dans le puits de la maiſon, M. Meſmer aſſurant qu'il étoit inutile de ſe pourvoir d'eau de riviere.

Elle a fait un uſage aſſez fréquent de lavemens très-ſimples, la plupart d'eau pure.

Elle a bû quelquefois de la crême de tartre avec les autres malades de M. Meſmer; mais elle avoit la liberté de préférer la limonade, & même les ceriſes & les groſeilles dans la ſaiſon de ces fruits.

Pour ne rien omettre, on doit ajouter que la Dlle. Berlancourt eſt un des ſeuls malades de M. Meſmer à qui ce Médecin ait permis de prendre quelquefois de la manne. Il s'y eſt refuſé long-tems; mais comme les gonflements de la malade, lorſqu'ils parviennent à un haut degré, ne laiſſent pas de la fatiguer, & qu'en pareil cas un malade eſt toujours

preſſé d'être dégagé, elle a obtenu par ſes importunités, à quatre repriſes différentes, la liberté de prendre une once & demie de manne. Ce ne ſont pas certainement ces ſix onces de manne qui ont miraculeuſement rétabli ſa ſanté ; mais il y a plus à obſerver. Chaque fois qu'elle a eu recours à cette purgation, elle a éprouvé des révolutions intérieures qui lui ont rendu les ſecours de M. Meſmer immédiatement plus eſſentiels que les jours précédens : ce qui ſemble indiquer que ce Médecin a des raiſons inconnues, mais valables, pour rejetter les purgatifs ordinaires, quelque doux qu'on les diſe.

Au moment que l'on écrit, la D[lle]. Berlancourt eſt pour quelques jours à Beauvais auprès de ſes parents. On va détailler ſon état actuel avec autant de préciſion qu'il ſe pourra.

Elle eſt toujours ſujette aux maux de tête qu'elle a eu dans le bas-âge, mais ils ſont ſupportables ; elle ne reſſent plus depuis long-tems les douleurs violentes dont cette partie a été affligée, ainſi que cela a été dit.

Il n'y a rien à déſirer pour le rétabliſſement de la langue.

Elle n'a jamais aucun ſymptôme de ſurdité.

Les jours d'orage ou de mal-aiſe accidentel, la jambe gauche eſt ſuſceptible de quelque peſanteur. C'eſt ainſi que les changemens de tems renouvellent le ſentiment des anciennes bleſſures les mieux guéries; mais d'ailleurs la jambe eſt tellement renforcée, qu'elle ſupporte ſans inconvénient la fatigue de très-longues promenades.

Le bras qui a été paralyſé ne rappelle aucun ſouvenir de cet état.

Les yeux ont encore quelque choſe de terne, qui laiſſe appercevoir que cette partie a été affectée ; mais ils voient également bien de près & de loin, & n'ont depuis long-tems éprouvé ni douleur ni accident.

L'embonpoint eſt naturel, excepté dans les parties enflées où le travail viſible de la nature occaſionne des variations journalieres.

On a dit que la D^lle^. Berlancourt étoit née délicate. L'agent que fait agir M. Meſmer eſt-il capable de développer en elle des forces qui ont toujours paru étrangeres à ſa conſtitution? Elle eſt aſſez jeune pour le pouvoir eſpérer; mais ſur ce fait toute préſomption de notre part ſeroit trop hazardée. Contentons-nous de dire que l'aſpect de cette Demoiſelle eſt quelque choſe de bien étonnant pour toutes celles de ſes connoiſſances qui ne l'ont pas vue depuis qu'elle eſt entre les mains de M. Meſmer.

MESMERO LIBERATORI,

Ob ſanitatem incredibili modo reſtitutam,
Hos poſuit verſus grati animi Puella,
Quæ linguâ, pedibus & oculis diù capta,
Nullam ab Arte ſpem aut viam ſalutis expectabat.

Infans, cæca, trahens greſſum, te, MESMERE, poſco
Verba, pedes, oculos; Ambulo, cerno, loquor.

BL.



CERTIFICAT.

NOUS ſouſſignés, certifions que la Demoiſelle BERLANCOURT qui, de notre connoiſſance, a été précédemment dans un état déplorable de maladie & paralytique de pluſieurs de ſes membres, tels que la jambe & bras gauche,

la langue & les yeux, eſt revenue de Paris marchant librement, uſant de ſes bras avec aiſance, voyant les objets de près & de loin, parlant avec facilité, & paroiſſant jouir d'une bonne ſanté. FAIT & ſigné à Beauvais le 14 Août 1781. ✝ FRANÇOIS-JOSEPH, *Evêque-Comte de Beauvais.* Mademoiſelle DE LA ROCHEFOUCAULD. L'Abbé DE PRONLEROY, *Doyen de l'Egliſe de Beauvais & Vicaire Général du Diocèſe.* BOREL, *Conſeiller d'Etat, Préſident, Lieutenant Général de Beauvais.* Le Cher. DE LARROUX, *Aide-Major des Gardes-du-Corps.* DE LANDEVOISIN, *Fourrier-Major des Gardes du Roi.* LESCUYER, *Juge Général de Police.* MONTAUT, *Sous-Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi.* LEGRAND, *Avocat du Roi au Bailliage de Beauvais.* LEDOUX DE BEAUMÉNIL, *Procureur du Roi au Bailliage & Siege Préſidial de Beauvais.* FOMBERT, *Conſeiller au Préſidial & ancien Maire.* LESCUYER, *Ecuyer, Conſeiller au Bailliage & Siege Préſidial de Beauvais.* LESCUYER DE MIVAL, *Echevin en charge.* AUXCOUSTEAUX DE TERDONNE *Receveur des Impoſitions de l'Election de Beauvais.* JACQ. DANSE, *Secrétaire du Roi, Maire de la Ville.* A. MAINE, *Docteur-Médecin de la Faculté de Montpellier.* MICHEL, *Avocat, Bailli du Chapitre.* VUALON, *Préſident au Grenier à Sel à Beauvais, & ancien Maire.* RUSTE, *Lieutenant de Maréchauſſée.* BLANCHART-FOUQUIER, *ancien Juge-Conſul & Echevin.* DE NULLY DE LÉVINCOURT, *Juge-Conſul & Négociant.* DE RUELLE, *Maréchal des Logis des Gardes du Roi.* DE LA CROIX, *Receveur des Gabelles.* CORNU, *Tréſorier de France.* Le Cher. DE LABRO, *Brigadier des Gardes du Roi.* PARENT, *Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi.* CHANTELOU, *Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi.* D'ESTIBAYRE, *Maréchal des Logis des Gardes-du-Corps du Roi.* SALES, *Fourrier-Major des Gardes-du-Corps du Roi.* DE SALAIGNAC, *Maréchal des Logis des Gardes-du-Corps du Roi.* VUATRIN, *Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon Royale & Société de Navarre, Pénitencier de l'Egliſe de Beauvais & Curé de Saint Sauveur.*

KAGENECK, *Brigadier des Gardes-du-Corps.* SIMON, *Conseiller au Présidial.* DE ROANY, *Capitaine d'Infanterie.* DU FAYEL, *Lieutenant en l'Election.* LABORIE, *Chirurgien Major des Gardes-du-Corps du Roi.* REGNARD, *Chanoine de la Cathédrale.* VUALON DE VALOIR, *Chevalier de Saint Louis & ancien Chef de Bataillon au Régiment de Piémont.* VUALON, *Secrétaire du Roi, Conseiller au Bailliage, ancien Echevin & Administrateur de l'Hôtel-Dieu.* HENRY, *Chanoine de Beauvais.* DE LA GUERINIERE, *Vicaire Général de Beauvais.* ESCOUVETTE, *Chanoine de Beauvais.* AUXCOUSTEAUX DE COUVREUIL, *Chanoine de Beauvais.* P. J. COÛTEL, *Lieutenant de M. le Premier Chirurgien du Roi.* MICHEL DE LAVERSINE. P. HANIN, *ancien Juge-Consul & ancien Echevin.* NICOLAS MICHEL, *Secrétaire du Roi.* BERNARDET, *Chanoine de Beauvais.* MICHEL DE GOUSSAINVILLE, *Ecuyer.* VIE, *Doyen des Chirurgiens.* MARTIN, *Curé de Sainte Marguerite.* LOUIS-FR. TICQUET, *ancien Juge-Consul & Echevin.* LEMARCHAND, *Chanoine de l'Eglise de Beauvais.* AUXCOUSTEAUX DE CONTY, *Capitaine d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis.* DUTRON. Le Cher. DE CONTY DE FERCOURT. BROCARD, *Conseiller en l'Election.* BICQUILLEY, *Garde-du-Corps du Roi.* BRÜCK, *Garde-du-Corps du Roi.*

Vu. Permis d'imprimer. A Beauvais le 23 Août 1781.
LESCUYER, *J. G. de Police.*

A BEAUVAIS, de l'Imprimerie de P. DESJARDINS. 1781.

